

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2022**

Ville de Varennes | 59020 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Crochetière, CPA, OMA, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 5 juin 2023

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Varennes

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Varennes (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
Granby (Québec), 29 mai 2023  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	38 676 021	38 385 601	37 232 157
Compensations tenant lieu de taxes	2	758 741	828 480	797 453
Quotes-parts	3		376 354	307 010
Transferts	4	855 552	2 282 036	4 703 246
Services rendus	5	1 976 085	2 172 524	1 303 154
Imposition de droits	6	2 648 515	7 139 524	3 289 088
Amendes et pénalités	7	1 009 915	942 763	1 076 149
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	317 234	735 348	444 362
Autres revenus	10	2 290 486	3 587 633	11 647 481
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	48 532 549	56 450 263	60 800 100
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	8 243 583	8 414 967	7 955 003
Sécurité publique	15	8 762 257	9 665 726	8 770 587
Transport	16	9 944 274	9 938 142	9 273 671
Hygiène du milieu	17	8 070 049	8 473 104	8 492 625
Santé et bien-être	18	417 982	450 081	286 949
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 757 132	3 490 426	4 194 555
Loisirs et culture	20	14 835 031	14 962 636	11 844 069
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 553 752	1 636 603	1 570 446
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	53 584 060	57 031 685	52 387 905
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(5 051 511)	(581 422)	8 412 195
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		142 040 683	133 628 488
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		142 040 683	133 628 488
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		141 459 261	142 040 683

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	18 899 917	19 307 517
Débiteurs (note 5)	2	25 656 225	30 004 119
Prêts (note 6)	3	707 252	309 224
Placements de portefeuille (note 7)	4	351 059	322 889
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		11 212
	8	45 614 453	49 954 961
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	44 401	9 665 346
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	8 300 133	9 579 052
Revenus reportés (note 12)	12	2 620 484	2 703 570
Dette à long terme (note 13)	13	70 599 742	66 847 359
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	503 281	460 788
Autres passifs (note 14)	15		
	16	82 068 041	89 256 115
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(36 453 588)	(39 301 154)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	165 224 724	167 215 841
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	12 291 716	13 541 183
Stocks de fournitures	20	205 806	182 344
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	190 603	402 469
	23	177 912 849	181 341 837
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	141 459 261	142 040 683

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2022</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(5 051 511)	(581 422)	8 412 195
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	207 154)(	7 273 739)(	18 181 736)
Produit de cession	3	1 793	440 297	1 922 558
Amortissement	4	8 849 613	9 110 141	8 814 077
(Gain) perte sur cession	5	(1 793)	(285 581)	(1 686 786)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 642 459	1 991 118	(9 131 887)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		1 249 467	(3 543 968)
Variation des stocks de fournitures	10		(23 461)	1 953
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		211 864	88 617
	13		1 437 870	(3 453 398)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	3 590 948	2 847 566	(4 173 090)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(39 301 154)	(35 128 064)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(39 301 154)	(35 128 064)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(36 453 588)	(39 301 154)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(581 422)	8 412 195
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	9 110 141	8 814 077
Autres			
▪ Cession d'immobilisations	3	(277 792)	(1 683 144)
▪	4		
	5	8 250 927	15 543 128
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	4 519 496	(701 408)
Autres actifs financiers	7	11 212	1 436 998
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	71 470	474 850
Revenus reportés	9	(83 086)	(6 270)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	42 493	26 775
Propriétés destinées à la revente	11	1 249 467	(3 543 734)
Stocks de fournitures	12	(23 461)	1 958
Autres actifs non financiers	13	211 867	88 616
	14	14 250 385	13 320 913
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	( 8 795 213)	( 19 625 016)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	431 988	1 918 916
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(8 363 225)	(17 706 100)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	( 483 768)	( 244 030)
Remboursement ou cession	21	57 570	61 961
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	( )	( )
Cession	23		
	24	(426 198)	(182 069)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	15 568 276	13 440 000
Remboursement de la dette à long terme	26	( 11 814 118)	( 13 737 391)
Variation nette des emprunts temporaires	27	(9 620 945)	9 665 346
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(1 775)	26 995
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	(5 868 562)	9 394 950
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	32	(407 600)	4 827 694
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	19 307 517	14 479 823
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	19 307 517	14 479 823
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	36	18 899 917	19 307 517

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Varennes (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

La municipalité participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

ligne par ligne	Consolidation proportionnelle
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,953 %
Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable	de 4,47 à 100 %
Régie intermunicipale du Centre multisports régional	45,000 %
Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu	15,096 %

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs**

Les actifs se composent de ce qui suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**a) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

*Placements de portefeuille*

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

*Prêts*

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

**b) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

*Immobilisations corporelles*

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Taux

Infrastructures	2,5 % à 20 %
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

*Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS).

**D) Passifs**

*Frais reportés liés à la dette à long terme*

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

*Passif au titre d'assainissement des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la municipalité, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la municipalité en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**E) Revenus**

*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

### **F) Avantages sociaux futurs**

#### *Régimes de retraite à cotisations déterminées*

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime de retraite simplifié (RRS) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

#### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

### **G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :
  - \* pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - \* pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
  - \* pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur le DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**H) Instruments financiers**

S.O.

**I) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	18 899 917	19 307 517
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>7</b>	<b>18 899 917</b>	<b>19 307 517</b>
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8 (	)	(
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>9</b>	<b>18 899 917</b>	<b>19 307 517</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	14 601 887	12 738 192
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	6 566 800	6 055 814

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'assainissement des eaux, reconstruction de rues, aqueduc et eau potable, fonds patrimonial et autres et aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés.

Détail de l'encaisse et des placements affectés au 31 décembre

	2022	2021
- Municipalité	14 380 562 \$	12 573 665 \$
- Partenariats	221 325 \$	164 527 \$

**Flux de trésorerie**

Intérêts payés au cours de l'exercice	1 490 408 \$	1 366 579 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	654 949 \$	418 802 \$

**5. Débiteurs**

		2022	2021
Taxes municipales	12	1 391 459	1 134 946
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	8 247 816	8 196 989
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	2 099 989	3 663 655
Organismes municipaux	16	1 007 452	934 180
Autres			
▪ Autres comptes à recevoir	17	2 519 539	1 996 018
▪ Cession d'actifs immobilisés	18	10 389 970	14 078 331
	19	25 656 225	30 004 119
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	6 258 549	6 008 103
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	6 258 549	6 008 103
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	143 357	156 233
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	7 358 748	7 238 889
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27		61 771
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	18 256	18 224
Ministère de la Culture et des Communications	29	412 654	299 574
Autres ministères/organismes	30	458 158	578 531
	31	8 247 816	8 196 989

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,3 % à 4,11 % (1,2 % à 4,11 % au 31 décembre 2021) et viennent à échéance au plus tard en 2041.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**6. Prêts**

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪ Prêts FIME (R836)	34	102 931	110 507
▪ Prêts fosses septiques	35	604 321	198 717
	36	707 252	309 224
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	351 059	322 889
Autres placements	39		
	40	351 059	322 889
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

**Note****8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(503 281)	(460 788)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	(503 281)	(460 788)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	790 273	515 535
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48	597 904	580 692
Autres régimes (REER et autres)	49	480 127	434 474
Régimes de retraite des élus municipaux	50	47 444	43 477
	51	1 915 748	1 574 178

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****9. Autres actifs financiers**

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		11 212
Autres	53		
	54		11 212

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Note****10. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 32 922 569 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 % (5,95 %) (taux préférentiel moins 0,50 % (1,95 %) au taux préférentiel moins 0,35 % (2,10 %) au 31 décembre 2021) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

		2022	2021
Fournisseurs	55	2 274 860	3 707 756
Salaires et avantages sociaux	56	3 315 313	3 097 713
Dépôts et retenues de garantie	57	2 206 472	2 470 801
Provision pour contestations d'évaluation	58		
Autres			
▪ Taxes à la conso à payer	59	33 171	23 620
▪ Intérêts courus dette L.T.	60	326 568	235 740
▪ Organismes municipaux	61	143 453	43 422
▪ Frais courus	62	296	
▪	63		
	64	8 300 133	9 579 052

**Note**

Au cours de l'exercice, la municipalité a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 1 714 537\$ (3 236 528 \$ au 31 décembre 2021) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	221 244	144 234
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66	1 311 932	1 295 019
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	805 724	528 713
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Transfert	80	130 972	262 918
▪ Location de terres	81	1 200	1 500
▪ Transactions immobilières	82	138 695	468 695
▪ Autres organismes consolidés	83	10 717	2 491
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	2 620 484	2 703 570

**Note****13. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	4,50	2023	2042	88	71 046 548	67 270 263
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,29	3,29	2023	2023	94	285	22 413
Autres					95		
					96	71 046 833	67 292 676
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	( 447 091)	( 445 317)
					98	70 599 742	66 847 359

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2023	99	4 013 937	285		4 014 222
2024	100	4 055 520			4 055 520
2025	101	4 047 157			4 047 157
2026	102	4 119 812			4 119 812
2027	103	4 215 452			4 215 452
2028 et plus	104	50 594 670			50 594 670
	105	71 046 548	285		71 046 833
Intérêts et frais accessoires	106	( )	( )	( )	( )
	107	71 046 548	285		71 046 833

**Note**

**14. Autres passifs**

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	115	24 750 285	2 779 877		27 530 162
Eaux usées	116	50 051 586	1 315 938		51 367 524
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	98 300 781	6 848 500		105 149 281
Autres					
▪ Autres	118	27 449 576	705 831		28 155 407
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	45 193 037	503 123		45 696 160
Améliorations locatives	122	176 492	1 801		178 293
Véhicules	123	11 288 678	638 972	247 560	11 680 090
Ameublement et équipement de bureau	124	3 331 595	163 042		3 494 637
Machinerie, outillage et équipement divers	125	10 158 020	286 803		10 444 823
Terrains	126	6 948 593		118 600	6 829 993
Autres	127	100 825			100 825
	128	277 749 468	13 243 887	366 160	290 627 195
Immobilisations en cours	129	7 609 109	(5 970 148)		1 638 961
	130	285 358 577	7 273 739	366 160	292 266 156
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	131	11 018 932	602 502		11 621 434
Eaux usées	132	29 353 893	1 269 956		30 623 849
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	34 922 185	3 283 661		38 205 846
Autres					
▪ Autres	134	11 823 114	1 206 536		13 029 650
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	15 882 122	1 347 820		17 229 942
Améliorations locatives	138	140 999	3 988		144 987
Véhicules	139	5 621 270	620 385	211 445	6 030 210
Ameublement et équipement de bureau	140	2 328 880	299 330		2 628 210
Machinerie, outillage et équipement divers	141	6 951 101	475 789		7 426 890
Autres	142	100 240	174		100 414
	143	118 142 736	9 110 141	211 445	127 041 432
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	144	167 215 841			165 224 724
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	337 826		319 558	18 268
Amortissement cumulé	146	( 313 198)	( 2 801)	( 297 730)	( 18 269)
Valeur comptable nette	147	24 628			(1)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148		
Immeubles industriels municipaux	149	3 879 140	5 405 715
Autres	150	8 412 576	8 146 680
	151	12 291 716	13 552 395
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		11 212
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	12 291 716	13 541 183

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	164				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	165	79 946	315 015
▪ Frais payés d'avance - Parten.	166	110 657	87 454
▪	167		
Autres			
▪	168		
▪	169		
	170	190 603	402 469

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2048, à verser des loyers totalisant 33 394 777 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 818 565 \$ en 2023, à 1 990 596 \$ en 2024, à 1 664 978 \$ en 2025, à 1 261 950 \$ en 2026 et à 1 261 950 \$ en 2027.

De plus, la municipalité s'est engagée, d'après des contrats d'évaluation, d'assurances collectives et autres obligations échéant en 2026, à verser une somme de 5 413 960 \$.

**20. Droits contractuels**

La municipalité reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 726 788 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 182 356 \$ en 2023, 171 307 \$ en 2024, 180 134 \$ en 2025, 186 749 \$ en 2026 et 170 816 \$ en 2027.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit:

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
<b>Emprunts temporaires</b>			
	171		
<b>Dettes à long terme</b>			
	172		
	173		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 852 000 \$ et 2 171 053 \$ respectivement.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 261 616 \$.

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville. Au 31 décembre 2022, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 1 769 904 \$.

**B) Auto-assurance**

La municipalité assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres de la Régie de la police Richelieu-Saint-Laurent.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### C) Poursuites

Au 31 décembre 2022, les réclamations en dommages et expropriation contestées par la municipalité s'élèvent à environ 782 000 \$. La municipalité est couverte par une assurance responsabilité de 10 millions \$ concernant les réclamations en dommages. Tout paiement additionnel pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice en cours. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées ou n'excéderont pas le montant couvert par l'assurance responsabilité et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à ces égards.

Au 31 décembre 2022, la municipalité est mis en cause dans une poursuite en lien avec le transport lourd qui prend la forme d'une injonction permanente forçant la municipalité à procéder à l'implantation de mesures de mitigations en plus des montants pour dommages-intérêts compensatoires moraux. À la date de mise au point définitive des états financiers, les procédures judiciaires sont encore à leur débuts et il est difficile d'évaluer les montants déposés. Les montants demandés par les demandeurs se situent dans un intervalle de 75 000\$ à 200 000\$ par membre du groupe (estimé à 127 membres). Il est à noter que cette poursuite serait couverte par une assurance responsabilité. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

#### D) Autres

##### GRIEFS

Des avis de griefs ont été déposés par certains employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent pour un montant total indéterminé. La régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

##### CONTESTATIONS D'ÉVALUATION

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2022 à 2024. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la municipalité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Advenant des jugements défavorables pour la municipalité concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats consolidés de l'exercice en cours.

##### ENVIRONNEMENT

La municipalité a procédé à un inventaire de ses terrains qui pourrait engendrer un passif au titre des sites contaminés tel que prévu par le Chapitre 3260 des Normes comptables pour le secteur public du Manuel de CPA Canada. Pour réaliser cette estimation, la municipalité a répertorié tous les terrains en sa possession et elle a identifié les sites connus pour leur contamination et les sites avec une contamination potentielle. La municipalité a déterminé sa responsabilité concernant la contamination de ces terrains, puis, elle a déterminé si la perte d'avantages économiques futurs concernant les sites identifiés était probable et s'il était possible d'estimer le coût de réhabilitation du terrain de façon raisonnable en fonction des informations dont la municipalité possédait.

À l'issue de ce travail, la municipalité a relevé aucun site qui répondent aux critères du Chapitre 3260.

Au cours de l'exercice 2022, aucun travaux de décontamination et de nettoyage ont été réalisés. Le taux d'actualisation est de 2 %. Le passif est évalué annuellement pour tenir compte de tout changement pouvant affecter la situation de ces terrains et les variations du passif seront constatées dans l'exercice au cours duquel ces variations seront effectives.

Il ne sera pas possible pour la municipalité d'exercer un recouvrement dans aucun de ces cas.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**25. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**26. Fonds de roulement**

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ en 2021). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	37 196 841	38 676 021	38 385 601			38 385 601
Compensations tenant lieu de taxes	2	797 453	758 741	828 480			828 480
Quotes-parts	3					6 148 114	376 354
Transferts	4	796 386	855 552	1 105 804			1 105 804
Services rendus	5	879 136	1 399 030	1 577 327		595 197	2 172 524
Imposition de droits	6	3 236 500	2 609 900	7 086 426		53 098	7 139 524
Amendes et pénalités	7	393 257	352 500	456 746		486 017	942 763
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	418 802	270 555	654 949		80 399	735 348
Autres revenus	10	11 194 592	2 200 756	3 272 549		107 647	3 318 756
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	54 912 967	47 123 055	53 367 882		7 470 472	55 005 154
<b>Investissement</b>							
Taxes	13	35 316					
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 906 860		1 176 232			1 176 232
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	403 080		268 877			268 877
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	4 345 256		1 445 109			1 445 109
	22	59 258 223	47 123 055	54 812 991		7 470 472	56 450 263
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	7 671 456	7 967 927	8 124 933	290 034		8 414 967
Sécurité publique	24	7 093 866	7 292 380	7 746 335	225 505	6 150 777	9 665 726
Transport	25	5 377 796	5 884 094	5 836 478	4 101 664		9 938 142
Hygiène du milieu	26	6 095 733	5 797 668	5 923 614	2 019 200	1 701 695	8 473 104
Santé et bien-être	27	286 949	417 982	450 081			450 081
Aménagement, urbanisme et développement	28	4 161 172	1 716 443	3 452 706	37 720		3 490 426
Loisirs et culture	29	10 076 370	12 799 218	12 891 074	1 953 818	322 648	14 962 636
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 366 579	1 400 409	1 470 114		166 489	1 636 603
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 305 982	8 696 017	8 627 941	( 8 627 941)		
	34	50 435 903	51 972 138	54 523 276		8 341 609	57 031 685
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	8 822 320	(4 849 083)	289 715		(871 137)	(581 422)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	8 822 320	(4 849 083)	289 715	(581 422)
Moins : revenus d'investissement	2	(4 345 256)		(1 445 109)	(1 445 109)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	4 477 064	(4 849 083)	(1 155 394)	(2 026 531)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	8 305 982	8 696 017	8 627 941	9 110 141
Produit de cession	5	1 918 916		431 987	440 297
(Gain) perte sur cession	6	(1 683 144)		(277 790)	(285 581)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	8 541 754	8 696 017	8 782 138	9 264 857
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9	1 539 887		2 096 076	2 096 076
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	1 539 887		2 096 076	2 096 076
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	32 322		44 719	44 719
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	20 588		4 123	4 123
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	52 910		48 842	48 842
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	361 937	157 635	90 258	90 258
Remboursement de la dette à long terme	17	(7 120 541)	(3 408 507)	(4 502 011)	(4 676 173)
	18	(6 758 604)	(3 250 872)	(4 411 753)	(4 585 915)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	(476 236)	(326 873)	(528 784)	(529 771)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 862 957	537 939	1 843 239	1 866 822
Excédent de fonctionnement affecté	21	633 484		55 217	1 011 740
Réserves financières et fonds réservés	22	(842 254)	(728 891)	(1 871 490)	(1 961 890)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	404 438	(78 237)	(15 202)	(24 676)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	3 582 389	(596 062)	(517 020)	362 225
	26	6 958 336	4 849 083	5 998 283	7 186 085
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	11 435 400		4 842 889	5 159 554

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	Réalizations 2021		Réalizations 2022	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	4 345 256	1 445 109	1 445 109
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	300 622)(	192 264)(	192 264)
Sécurité publique	3 (	610 290)(	340 779)(	94 354)(
Transport	4 (	8 781 361)(	4 177 950)(	4 177 950)
Hygiène du milieu	5 (	1 789 780)(	749 948)(	14 575)(
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	36 746)(	36 746)
Loisirs et culture	8 (	6 403 052)(	1 667 123)(	1 667 123)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	17 885 105)(	7 164 810)(	108 929)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	3 646 622)(	835 397)(	835 397)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	212 269)(	475 132)(	475 132)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 425 389	8 157 997	148 275
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	476 236	528 784	987
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	2 001 548	6 643 497	6 643 497
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	3 066 706	1 467 284	93 366
	19	5 544 490	8 639 565	94 353
	20	(9 774 117)	8 322 223	133 699
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(5 428 861)	9 767 332	133 699

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2021		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 120 146	16 080 758	2 819 159	18 899 917
Débiteurs (note 5)	2	29 303 811	24 991 507	676 176	25 656 225
Prêts (note 6)	3	309 224	707 252		707 252
Placements de portefeuille (note 7)	4	322 889	351 059		351 059
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7	11 212			
	8	46 067 282	42 130 576	3 495 335	45 614 453
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	9 535 000		44 401	44 401
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	8 807 043	7 355 102	956 489	8 300 133
Revenus reportés (note 12)	12	2 701 079	2 609 767	10 717	2 620 484
Dettes à long terme (note 13)	13	63 071 112	66 841 345	3 758 397	70 599 742
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			503 281	503 281
Autres passifs (note 14)	15				
	16	84 114 234	76 806 214	5 273 285	82 068 041
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(38 046 952)	(34 675 638)	(1 777 950)	(36 453 588)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	160 253 076	158 635 748	6 588 976	165 224 724
Propriétés destinées à la vente (note 16)	19	13 541 183	12 291 716		12 291 716
Stocks de fournitures	20	148 874	169 139	36 667	205 806
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	315 015	79 946	110 657	190 603
	23	174 258 148	171 176 549	6 736 300	177 912 849
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	15 147 759	7 348 773	959 776	8 308 549
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 240 755	5 339 360	1 054 296	6 393 656
Réserves financières et fonds réservés	26	12 573 665	14 380 562	221 325	14 601 887
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 1 174 715) (	1 171 623) (	74 831) (	1 246 454)
Financement des investissements en cours	28	(9 276 265)	(910 384)	(646)	(911 030)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	117 699 997	111 514 223	2 798 430	114 312 653
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	136 211 196	136 500 911	4 958 350	141 459 261
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	14 043 197	14 087 798	18 355 662	17 121 022
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 538 471	3 519 449	5 036 493	4 256 718
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	12 977 572	13 042 518	14 725 179	12 454 133
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 284 671	1 352 549	1 352 549	1 248 659
D'autres organismes municipaux	10			111 122	122 812
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	115 738	117 565	117 565	117 920
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			55 367	81 055
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	8 230 729	8 594 806	2 956 412	2 798 348
Transferts	15				
Autres	16	2 728 293	2 725 725	2 725 725	2 706 847
Autres organismes					
Transferts	17			30 547	29 419
Autres	18	257 700	275 611	275 611	272 275
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	8 696 017	8 627 941	9 110 139	8 814 077
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Prog. aide, réclamations, etc.	21	99 750	83 238	83 238	824 733
	22				
Coût des propriétés vendues	23		2 096 076	2 096 076	1 539 887
	24	51 972 138	54 523 276	57 031 685	52 387 905

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 308 549	16 043 853
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 393 656	3 081 938
Réserves financières et fonds réservés	3	14 601 887	12 738 192
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 1 246 454)	( 1 259 020)
Financement des investissements en cours	5	(911 030)	(9 410 611)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	114 312 653	120 846 331
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	141 459 261	142 040 683

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté**

Administration municipale	9	7 348 773	15 147 759
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	959 776	896 094
	11	8 308 549	16 043 853

**Excédent de fonctionnement affecté**

Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	12	400 000	537 939
▪ Engagements	13	92 261	55 217
▪ Programme FIME	14	157 599	157 599
▪ R881 Mesures de mitigation	15	415 000	415 000
▪ Ententes aide limitées	16	75 000	75 000
▪ Loyer payé d'avance COGIR	17	4 199 500	
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	5 339 360	1 240 755
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Affectation exercice suivant	22	839 781	1 280 032
▪ Affectation surp. acc. affect	23	214 515	561 151
▪	24		
	25	1 054 296	1 841 183
	26	6 393 656	3 081 938

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Assainissement des eaux	27 399 461	229 820
▪ Reconstruction de rues	28 685 956	140 914
▪ Aqueduc et eau potable	29 575 521	774 347
▪ Fonds Patrimonial	30 148 125	164 453
▪ Autres	31 800 049	1 397 795
	32 2 609 112	2 707 329
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37 2 648 983	1 581 890
Organismes contrôlés et partenariats	38 119 323	62 525
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40 102 002	102 002
Montant non réservé		
Administration municipale	41 9 080 924	8 284 446
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45 41 543	
Autres		
▪	46	
▪	47	
	48 11 992 775	10 030 863
	49 14 601 887	12 738 192

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 ( 48 171)(	55 223)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ( )	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ( )	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ( )	)
Autres	54 ( 58 809)(	69 267)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ( )	)
	56 ( 106 980)(	124 490)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 ( )	)
Assainissement des sites contaminés	58 ( )	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 ( )	)
Autres		
▪	60 ( )	)
▪	61 ( )	)
	62 ( 106 980)(	124 490)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	64 ( )	)
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	66 ( )	)
Autres		
▪	67 ( )	)
▪	68 ( )	)
	69 ( )	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 ( )	)
Mesure relative à la COVID-19	71 ( )	)
Frais d'émission de la dette à long terme	72 ( 194 037)(	173 890)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 ( )	)
Autres		
▪ Dette de fonctionnement	74 ( 300 000)(	300 000)
▪	75 ( )	)
	76 ( 494 037)(	473 890)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77 189 563	174 360
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪ Aide à la relocalisation	81 (835 000)	(835 000)
	82 (645 437)	(660 640)
	83 ( 1 246 454)(	1 259 020)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	84 2 552 453	1 780 345
Investissements à financer	85 ( 3 463 483)(	11 190 956)
	86 (911 030)	(9 410 611)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87 165 224 724	167 215 841
Propriétés destinées à la revente	88 12 291 716	13 552 395
Prêts	89 707 252	309 224
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90 351 059	322 889
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91	
	92 178 574 751	181 400 349
Ajustements aux éléments d'actif	93	
	94 178 574 751	181 400 349
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	95 ( 70 599 742)(	66 847 359)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 ( 447 091)(	445 317)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97 6 258 549	6 224 582
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98 226 186	214 076
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99 300 000	300 000
	100 ( 64 262 098)(	60 554 018)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ( )	)
	102 ( 64 262 098)(	60 554 018)
	103 114 312 653	120 846 331

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2019.

***Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale***

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »). La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) (la Loi) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette Loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement était donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Les parties peuvent demander une autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. À la date de mise au point définitive des états financiers, les intentions des parties ne sont pas déterminables. De plus, le volet réparation n'ayant pas été arrêté par la Cour supérieure du Québec, les modalités qui en découleront, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues. Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de celles-ci et du jugement rendu en première instance, et maintenu en appel, n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

## 2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A,B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

## 3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

#### 4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

- a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
- b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

#### 5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

#### 6. Prestation de décès après la retraite

- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

#### 7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

#### 8. Indexation à la retraite

- a) Cadres: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexés dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- b) Policiers syndiqués: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

c) Employés de bureau et préposés aux communications: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

#### 9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

#### 10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.40 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

b) Cadres: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.26 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur: aucune.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10.45 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

#### 11. Cotisation patronale

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(460 788)	(434 013)
Charge de l'exercice	4 (	790 273)(	515 535)
Cotisations versées par l'employeur	5	747 780	488 760
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(503 281)	(460 788)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	18 440 335	17 262 402
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	18 748 281)(	17 961 652)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(307 946)	(699 250)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(195 335)	238 462
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(503 281)	(460 788)
Provision pour moins-value	12 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(503 281)	(460 788)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	18 440 335	17 262 403
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	18 748 280)(	17 961 653)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	307 945)(	699 250)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	815 075	1 054 972
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	295 598	18 886
	20	1 110 673	1 073 858
Cotisations salariales des employés	21 (	409 271)(	696 501)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	701 402	377 357
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	42 373	68 491
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(8 726)	(11 236)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	735 049	434 612
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	998 435	948 590
Rendement espéré des actifs	33 (	943 211)(	867 667)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	55 224	80 923
Charge de l'exercice	35	790 273	515 535
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	689 891	1 373 639
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (	943 211)(	867 668)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(253 320)	505 971
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	653 471	(243 841)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	669 009	990 904
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	17 457 596	17 601 032
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	376 986	392 297
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	357 873	115 227
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	12
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)</b>			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,71 %	5,38 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,38 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,79 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 3

**Description des régimes et autres renseignements**

Les employés (cols blancs et bleus) de la municipalité participent à un régime de retraite à cotisations déterminées en vertu duquel ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui ont été accumulées et du revenu de placement provenant de ces cotisations. Les employés versent une contribution minimum obligatoire de 8.5% de leur rémunération de base, la contribution de la municipalité étant de 9.5%. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

La Régie intermunicipale de l'eau potable possède un régime de retraite à cotisations déterminées. Les employés versent une contribution de 7% et la contribution de l'employeur est également de 7 %.

	2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime de retraite par financement salarial	108	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109	
Régime de retraite à prestations cibles	110	
Autres régimes	111	597 904
	112	597 904
		580 692

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 2

**Description des régimes et autres renseignements****REER COLLECTIF**

Les employés cadres de la Ville de Varennes participent à un REER collectif dans lequel ils versent une contribution minimum obligatoire est entre 0% et 9% de leur rémunération de base, la contribution de la Ville étant de 9% à 18%. Ils bénéficieront d'une pension établie selon les cotisations qui auront été accumulées et du revenu des placements provenant de ces cotisations. Les états financiers ne tiennent compte que de la dépense relative aux services courants.

Les cotisations de la Ville ont totalisé 442 108 \$ pour l'exercice 2022.

**RRS Pompiers**

Les pompiers à temps partiel et les pompiers permanents syndiqués du service des incendies participent à un régime de retraite simplifié. La convention collective des pompiers accorde une contribution d'employeur de 9% du salaire versé, assorti d'une contribution équivalente pour les pompiers à temps partiel. En ce qui concerne les pompiers permanents syndiqués, la contribution de l'employé est de 9.5% du salaire et celle de l'employeur est de 8.5%.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115	38 019	33 242
REER	116	442 108	401 232
Autres régimes	117		
	118	480 127	434 474

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	21	25

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (précédemment la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	120	12 383	11 185
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	121	41 733	37 697
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	5 711	5 780
	123	47 444	43 477

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	28 597 895	28 597 895	27 417 636
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	3 487 532	3 487 532	3 698 393
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	32 085 427	32 085 427	31 116 029
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 227 641	1 227 641	1 284 262
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	1 054 537	1 054 537	1 011 724
Matières résiduelles	15	2 321 381	2 321 381	2 280 578
Autres				
▪ Terres des américains	16	800	800	1 122
▪ Travaux cours d'eau - MRC	17	13 956	13 956	6 982
▪	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	108 203	108 203	112 126
Service de la dette	20	412 436	412 436	331 348
Pouvoir général de taxation	21	293 597	293 597	215 026
Activités de fonctionnement	22	867 623	867 623	837 644
Activités d'investissement	23			35 316
	24	6 300 174	6 300 174	6 116 128
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27			
	28	6 300 174	6 300 174	6 116 128
	29	38 385 601	38 385 601	37 232 157

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	796	796	608
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31			
Compensations pour les terres publiques	32			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	123 921	123 921	116 426
Cégeps et universités	34	108 474	108 474	101 453
Écoles primaires et secondaires	35	428 387	428 387	414 966
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36			
	37	661 578	661 578	633 453
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	38	161 915	161 915	161 915
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	39	4 987	4 987	2 085
Taxes d'affaires	40			
	41	166 902	166 902	164 000
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	42			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
	44			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45			
Autres	46			
	47			
	48	828 480	828 480	797 453

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	49	306 572	306 572	177 913
<b>Sécurité publique</b>				
Police	50			
Sécurité incendie	51	1 782	1 782	14 947
Sécurité civile	52	37 500	37 500	37 500
Autres	53			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	78 112	78 112	137 828
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56	4 642	4 642	4 983
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	68 675	68 675	62 466
Traitement des eaux usées	66	7 448	7 448	7 923
Réseaux d'égout	67	172 742	172 742	136 141
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74	5 000	5 000	
Autres	75			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79	106 286	106 286	
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	11 490	11 490	10 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	305 555	305 555	206 685
Autres	85			
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	1 105 804	1 105 804	796 386

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	88			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	89			
Sécurité incendie	90			
Sécurité civile	91	100 000	100 000	
Autres	92			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	93	653 132	653 132	1 219 172
Enlèvement de la neige	94			
Autres	94			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	96			
Transport adapté	97			
Transport scolaire	98			
Autres	99			
Transport aérien	100			
Transport par eau	101			
Autres	102			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103			
Réseau de distribution de l'eau potable	104	96 256	96 256	534 114
Traitement des eaux usées	105			
Réseaux d'égout	106	316 853	316 853	2 138 337
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	107			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	108			
Tri et conditionnement	109			
Autres	110			
Autres	111			
Cours d'eau	112			
Protection de l'environnement	113	10 986	10 986	
Autres	114			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	115			
Sécurité du revenu	116			
Autres	117			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	118			
Rénovation urbaine	119			
Promotion et développement économique	120			
Autres	121			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	122	(995)	(995)	15 237
Activités culturelles				
Bibliothèques	123			
Autres	124			
<b>Réseau d'électricité</b>	125			
	126	1 176 232	1 176 232	3 906 860

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127			
Péréquation	128			
Neutralité	129			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131			
Fonds de développement des territoires	132			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134			
Dotations spéciales de fonctionnement	135			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136			
Autres	137			
	138			
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	2 282 036	2 282 036	4 703 246

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	144			
Sécurité incendie	145	46 928	46 928	32 371
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	46 928	46 928	32 371
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153	12 061	12 061	11 665
	154	12 061	12 061	11 665
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			461
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167			461

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173	74 517	74 517	72 333
Autres	174			
	175	74 517	74 517	72 333
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	176	19 830	19 830	9 811
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179	19 830	19 830	9 811
<b>Réseau d'électricité</b>	180			
	181	153 336	153 336	126 641

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	182			
Évaluation	183	20 788	20 788	21 101
Autres	184	136 801	136 801	60 394
	185	157 589	157 589	81 495
<b>Sécurité publique</b>				
Police	186		332 699	273 540
Sécurité incendie	187	38 755	38 755	24 259
Sécurité civile	188			
Autres	189		22 265	19 414
	190	38 755	393 719	317 213
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	40 762	40 762	27 647
Enlèvement de la neige	192			
Autres	193			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194			
Transport adapté	195			
Transport scolaire	196			
Autres	197			
Autres	198			
	199	40 762	40 762	27 647
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	29 916	29 916	71 961
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203	5 286	5 286	42 024
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205			
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208			
Autres	209			
	210	35 202	35 202	113 985

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Logement social	211				
Sécurité du revenu	212				
Autres	213				
	214				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	215	30 909	30 909	30 909	40 457
Rénovation urbaine	216				
Promotion et développement économique	217				
Autres	218				
	219	30 909	30 909	30 909	40 457
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	220	462 259	702 492	702 492	571 315
Activités culturelles					
Bibliothèques	221	5 141	5 141	5 141	3 655
Autres	222	653 374	653 374	653 374	20 746
	223	1 120 774	1 361 007	1 361 007	595 716
<b>Réseau d'électricité</b>					
	224				
	225	1 423 991	2 019 188	2 019 188	1 176 513
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	226	1 577 327	2 172 524	2 172 524	1 303 154

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	227	413 080	466 178	286 600
Droits de mutation immobilière	228	6 657 090	6 657 090	2 999 117
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230	16 256	16 256	3 371
	231	7 086 426	7 139 524	3 289 088
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	232	456 746	942 763	1 076 149
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	233			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	234	654 949	735 348	444 362
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235	277 790	285 581	1 686 786
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	2 736 808	2 736 808	8 993 764
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241	5 784	5 784	64 965
Autres contributions	242	104 315	104 315	304 122
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	416 729	455 145	597 844
	245	3 541 426	3 587 633	11 647 481
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	246			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	914 522	58 656	973 178	973 178	807 999
Greffe et application de la loi	2	1 029 348	30 185	1 059 533	1 059 533	1 151 611
Gestion financière et administrative	3	3 956 628	175 081	4 131 709	4 131 709	4 093 358
Évaluation	4	664 795		664 795	664 795	376 292
Gestion du personnel	5	615 195	26 112	641 307	641 307	628 729
Autres						
▪ Autres	6	944 445		944 445	944 445	897 014
▪	7					
	8	8 124 933	290 034	8 414 967	8 414 967	7 955 003
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	9	4 494 642		4 494 642	6 111 044	5 472 026
Sécurité incendie	10	2 877 301	225 505	3 102 806	3 102 806	2 906 860
Sécurité civile	11	45 708		45 708	45 708	43 006
Autres	12	328 684		328 684	406 168	348 695
	13	7 746 335	225 505	7 971 840	9 665 726	8 770 587
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 301 957	3 581 997	5 883 954	5 883 954	5 483 482
Enlèvement de la neige	15	1 544 051	199 651	1 743 702	1 743 702	1 660 266
Éclairage des rues	16	237 149	302 156	539 305	539 305	469 113
Circulation et stationnement	17	247 339	17 860	265 199	265 199	142 257
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 505 982		1 505 982	1 505 982	1 518 553
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	5 836 478	4 101 664	9 938 142	9 938 142	9 273 671

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	976 598		976 598	1 701 696	1 505 355
Réseau de distribution de l'eau potable	24	841 284	583 425	1 424 709	1 424 709	1 405 032
Traitement des eaux usées	25	525 625	318 208	843 833	649 025	1 332 048
Réseaux d'égout	26	542 651	1 001 976	1 544 627	1 544 627	1 457 440
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	489 908		489 908	489 908	451 998
Élimination	28	343 397		343 397	343 397	351 964
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	585 843		585 843	585 843	410 616
Tri et conditionnement	30	(392 401)		(392 401)	(392 401)	(228 253)
Matières organiques						
Collecte et transport	31	439 200		439 200	439 200	551 033
Traitement	32	797 317		797 317	797 317	722 002
Matériaux secs	33	312 017		312 017	312 017	299 574
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	90 327	115 591	205 918	205 918	202 596
Protection de l'environnement	38	371 848		371 848	371 848	31 220
Autres	39					
	40	5 923 614	2 019 200	7 942 814	8 473 104	8 492 625
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41	372 815		372 815	372 815	213 461
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	77 266		77 266	77 266	73 488
	44	450 081		450 081	450 081	286 949

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	905 921	37 720	943 641	943 641	1 028 361
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46	20 313		20 313	20 313	27 775
Autres biens	47	121 316		121 316	121 316	253 200
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	167 956		167 956	167 956	147 440
Tourisme	49	141 124		141 124	141 124	114 363
Autres	50					398 529
Autres	51	2 096 076		2 096 076	2 096 076	2 224 887
	52	3 452 706	37 720	3 490 426	3 490 426	4 194 555
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	1 654 358	61 816	1 716 174	1 716 174	1 004 540
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 716 230	113 328	1 829 558	1 829 558	1 275 371
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 710 776	440 654	2 151 430	2 151 430	1 685 294
Parcs et terrains de jeux	56	3 912 016	982 559	4 894 575	4 894 575	4 292 529
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	505 668		505 668	505 668	243 191
Autres	59	24 590		24 590	142 334	(17 021)
	60	9 523 638	1 598 357	11 121 995	11 239 739	8 483 904
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	1 377 498	27 076	1 404 574	1 404 574	1 067 023
Bibliothèques	62	1 986 241	328 385	2 314 626	2 314 626	2 292 642
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	3 697		3 697	3 697	500
	66	3 367 436	355 461	3 722 897	3 722 897	3 360 165
	67	12 891 074	1 953 818	14 844 892	14 962 636	11 844 069

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	68					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	69	1 294 706		1 294 706	1 405 828	1 317 942
Autres frais	70	175 408		175 408	175 408	171 449
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				55 223	80 922
Autres	72				144	133
	73	1 470 114		1 470 114	1 636 603	1 570 446
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	74					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	75	8 627 941 (	8 627 941)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

## **Autres renseignements**

Questionnaire	11
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	473 356	473 356	112 935
Usines de traitement de l'eau potable	2		14 575	180 115
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	271 363	271 363	1 688 561
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 573 932	3 573 932	7 860 482
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	91 685	91 685	226 811
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 582 762	1 582 762	5 800 955
Autres infrastructures	11	3 415	3 415	26 895
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	75 370	75 370	185 696
Édifices communautaires et récréatifs	14			131 036
Améliorations locatives	15		1 801	1 127
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	339 829	415 599	568 514
Ameublement et équipement de bureau	18	103 271	117 429	180 404
Machinerie, outillage et équipement divers	19	649 827	652 452	840 250
Terrains	20			377 955
Autres	21			
	22	7 164 810	7 273 739	18 181 736

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT**  
**ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	470 359	470 359	83 136
Usines de traitement de l'eau potable	24		14 575	180 115
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26	271 363	271 363	1 688 561
Autres infrastructures	27	5 251 794	5 251 794	13 915 143
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	2 997	2 997	29 799
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations corporelles	33	1 168 297	1 262 651	2 284 982
	34	7 164 810	7 273 739	18 181 736

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	8 386 448	1 241 998	445 521	9 182 925
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 290 271	850 226	340 774	5 799 723
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	47 607 854	7 546 138	5 348 356	49 805 636
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	61 284 573	9 638 362	6 134 651	64 788 284
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 008 103	605 111	354 665	6 258 549
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 008 103	605 111	354 665	6 258 549
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	6 008 103	605 111	354 665	6 258 549
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	6 008 103	605 111	354 665	6 258 549
	19	67 292 676	10 243 473	6 489 316	71 046 833
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	67 292 676	10 243 473	6 489 316	71 046 833

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	67 256 288
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	3 462 837
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	9 080 924
Débiteurs	9	6 258 349
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	478 428
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	54 901 424
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	15	3 689 179
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	1 769 904
Communauté métropolitaine	18	261 616
Autres organismes	19	3 023 053
Endettement total net à long terme	20	63 645 176
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	63 645 176
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>Administration générale</b>					
	Greffe et application de la loi	1	207 992	207 992	160 570
	Évaluation	2			
	Autres	3	561 974	561 974	529 985
<b>Sécurité publique</b>					
	Police	4	4 360 449		
	Sécurité incendie	5	18 708	18 708	30 363
	Sécurité civile	6			
	Autres	7	96 442		(11 446)
<b>Transport</b>					
	Réseau routier	8	3 167	3 167	11 698
	Transport collectif	9	1 505 851	1 505 850	1 518 375
	Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>					
	Eau et égout	11	976 598		
	Matières résiduelles	12			
	Cours d'eau	13	89 850	89 850	70 786
	Protection de l'environnement	14	38 815	38 815	
	Autres	15	18 099	18 099	14 316
<b>Santé et bien-être</b>					
	Logement social	16	208 816	208 816	212 853
	Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18			
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20	112 922	112 922	78 742
	Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>					
	Activités récréatives	22	395 123	190 219	182 106
	Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>					
		24			
		25	8 594 806	2 956 412	2 798 348

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022***Non audité*

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	7 033 373	17 818 479
<b>Frais de financement</b>	4	131 437	66 626
<b>Autres</b>	5		
	6	7 164 810	17 885 105

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	45,30	32,50	76 502,91	4 859 210	1 211 888	6 071 098
Professionnels	2						
Cols blancs	3	52,46	32,50	88 659,31	3 351 819	835 918	4 187 737
Cols bleus	4	59,03	40,00	124 942,49	4 538 842	1 132 126	5 670 968
Policiers	5						
Pompiers	6	11,69	40,00	25 040,08	875 749	218 555	1 094 304
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	168,48		315 144,79	13 625 620	3 398 487	17 024 107
Élus	9	9,00			462 178	120 962	583 140
	10	177,48			14 087 798	3 519 449	17 607 247

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	68 675	93 595			162 270
Traitement des eaux usées	14	7 448				7 448
Réseaux d'égout	15	172 742	305 766	11 087		489 595
Autres	16	841 320	800 470	(34 686)	15 619	1 622 723
	17	1 090 185	1 199 831	(23 599)	15 619	2 282 036

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

		2022	2021
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	192 343	197 634
	4	192 343	197 634
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	2 534	7 994
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	2 534	7 994
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	501 170	453 178
Enlèvement de la neige	11	45 002	47 071
Autres	12	36 524	36 608
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	582 696	536 857
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	112 018	98 778
Traitement des eaux usées	18	45 433	7 413
Réseaux d'égout	19	115 007	115 169
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	3 092	4 230
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	8 722	410
	26	284 272	226 000
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	127 094	70 697
Autres	34		
	35	127 094	70 697
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	133 119	170 810
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	104 536	111 119
Autres	38	43 520	45 468
	39	281 175	327 397
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 470 114	1 366 579

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Damphousse	Maire	100 368	17 546	94 132	
Marc-André Savaria	Conseiller	26 393	12 097	2 152	978
Geneviève Labrecque	Conseiller	25 793	12 097	591	295
Nathalie Parent	Conseiller	26 393	12 097	2 555	1 278
Gaétan Marcil	Conseiller	24 193	12 097	2 152	1 076
Brigitte Collin	Conseiller	26 593	12 097	17 634	8 205
Benoit Duval	Conseiller	24 193	12 097		
Carine Durocher	Conseiller	24 193	12 097		
Guillaume Fortier	Conseiller	24 193	12 097		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	5 000 000 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	555 543 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	\$
Ligne 3 : Autres revenus	9	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	\$
Ligne 9 : Autres charges	13	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	\$
Ligne 14 : Débiteurs	16	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	\$
Ligne 19 : Crédateurs et charges à payer	19	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	\$
Ligne 24 : Libres	22	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	\$
Constatés au cours de l'exercice	26	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	\$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 28  29
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 30 556 360 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 31  32
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 33 2 769 312 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 34  35
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 36 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 37  38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 39 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 40  41
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 42  43
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 44  45
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 46 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 47  48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 49 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 50  51
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 52 5 871 \$
- b) autres formes d'aide 53 68 000 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54 \_\_\_\_\_ \$

Facteur comparatif de 2022

55 \_\_\_\_\_

Valeur uniformisée

56 \_\_\_\_\_ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

57 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

64 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

65 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

69 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

71 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72  73
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 74 2019-438
- b) Date d'adoption de la résolution 75 2019-10-21
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 2
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 1 737
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 342
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 2
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86  87

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**La question 13 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1  2
- Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».
- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 3  4
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 5  6
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 7  8
4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 9  10

**Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 11  12
6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 13  14
7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 15  16

**La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 17  18
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 19  20



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2023-06-05

Nom du signataire : Johanne Fournier

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2023-06-07

Date et heure de la dernière modification : 2023-06-07 16:36



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	54 912 967	47 123 055	53 367 882	7 470 472	55 005 154
Investissement	2	4 345 256		1 445 109		1 445 109
	3	59 258 223	47 123 055	54 812 991	7 470 472	56 450 263
<b>Charges</b>	4	50 435 903	51 972 138	54 523 276	8 341 609	57 031 685
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	8 822 320	(4 849 083)	289 715	(871 137)	(581 422)
Moins : revenus d'investissement	6 (	4 345 256)(	)	1 445 109)(	)	1 445 109)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	4 477 064	(4 849 083)	(1 155 394)	(871 137)	(2 026 531)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 305 982	8 696 017	8 627 941	482 200	9 110 141
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	361 937	157 635	90 258		90 258
Remboursement de la dette à long terme	10 (	7 120 541)(	3 408 507)(	4 502 011)(	174 162)(	4 676 173)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	476 236)(	326 873)(	528 784)(	987)(	529 771)
Excédent (déficit) accumulé	12	4 058 625	(269 189)	11 764	880 232	891 996
Autres éléments de conciliation	13	1 828 569		2 299 115	519	2 299 634
	14	6 958 336	4 849 083	5 998 283	1 187 802	7 186 085
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	11 435 400		4 842 889	316 665	5 159 554

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2021	2022	2021
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	16 120 146	16 080 758	18 899 917
Débiteurs	2	29 303 811	24 991 507	25 656 225
Placements de portefeuille	3	322 889	351 059	322 889
Autres	4	320 436	707 252	320 436
	5	46 067 282	42 130 576	45 614 453
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	63 071 112	66 841 345	66 847 359
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			503 281
Autres	9	21 043 122	9 964 869	21 947 968
	10	84 114 234	76 806 214	82 068 041
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(38 046 952)	(34 675 638)	(39 301 154)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	160 253 076	158 635 748	165 224 724
Autres	13	14 005 072	12 540 801	12 688 125
	14	174 258 148	171 176 549	177 912 849
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	15 147 759	7 348 773	8 308 549
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 240 755	5 339 360	6 393 656
Réserves financières et fonds réservés	17	12 573 665	14 380 562	14 601 887
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	1 174 715)(	1 171 623)(	1 246 454)(
Financement des investissements en cours	19	(9 276 265)	(910 384)	(911 030)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	117 699 997	111 514 223	114 312 653
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			120 846 331
	22	136 211 196	136 500 911	141 459 261
				142 040 683

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES**  
**ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	23	400 000	537 939
▪ Engagements	24	92 261	55 217
▪ Programme FIME	25	157 599	157 599
▪ R881 Mesures de mitigation	26	415 000	415 000
▪ Ententes aide limitées	27	75 000	75 000
▪ Loyer payé d'avance COGIR	28	4 199 500	
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32	5 339 360	1 240 755
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	33	1 054 296	1 841 183
	34	6 393 656	3 081 938
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Administration municipale			
▪	35	14 380 562	12 573 665
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	36	221 325	164 527
	37	20 995 543	15 820 130

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>2022</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	54 901 424
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	63 645 176

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	9 182 925	8 386 448
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	49 805 636	47 607 854
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 799 723	5 290 271
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 258 549	6 008 103
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	71 046 833	67 292 676

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>Réalizations 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Réalizations 2022</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	37 196 841	38 676 021	38 385 601	38 385 601
Compensations tenant lieu de taxes	13	797 453	758 741	828 480	828 480
Quotes-parts	14				376 354
Transferts	15	796 386	855 552	1 105 804	1 105 804
Services rendus	16	879 136	1 399 030	1 577 327	2 172 524
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 629 757	2 962 400	7 543 172	8 082 287
Autres	18	11 613 394	2 471 311	3 927 498	4 054 104
	19	54 912 967	47 123 055	53 367 882	55 005 154
<b>Investissement</b>					
Taxes	20	35 316			
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 906 860		1 176 232	1 176 232
Autres	23	403 080		268 877	268 877
	24	4 345 256		1 445 109	1 445 109
	25	59 258 223	47 123 055	54 812 991	56 450 263

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
Administration générale	1	8 124 933	290 034	8 414 967	8 414 967	7 955 003
Sécurité publique						
Police	2	4 494 642		4 494 642	6 111 044	5 472 026
Sécurité incendie	3	2 877 301	225 505	3 102 806	3 102 806	2 906 860
Autres	4	374 392		374 392	451 876	391 701
Transport						
Réseau routier	5	4 330 496	4 101 664	8 432 160	8 432 160	7 755 118
Transport collectif	6	1 505 982		1 505 982	1 505 982	1 518 553
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	2 886 158	1 903 609	4 789 767	5 320 057	5 699 875
Matières résiduelles	9	2 575 281		2 575 281	2 575 281	2 558 934
Autres	10	462 175	115 591	577 766	577 766	233 816
Santé et bien-être	11	450 081		450 081	450 081	286 949
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	905 921	37 720	943 641	943 641	1 028 361
Promotion et développement économique	13	309 080		309 080	309 080	660 332
Autres	14	2 237 705		2 237 705	2 237 705	2 505 862
Loisirs et culture	15	12 891 074	1 953 818	14 844 892	14 962 636	11 844 069
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 470 114		1 470 114	1 636 603	1 570 446
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	45 895 335	8 627 941	54 523 276	57 031 685	52 387 905
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 627 941 (	8 627 941)			
	21	54 523 276		54 523 276	57 031 685	52 387 905

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Réalisations 2022		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	4 345 256	1 445 109		1 445 109
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	17 885 105)(	7 164 810)(	108 929)(	7 273 739)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	3 858 891)(	1 310 529)(	)	1 310 529)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 425 389	8 157 997	148 275	8 306 272
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	476 236	528 784	987	529 771
Excédent accumulé	6	5 068 254	8 110 781	93 366	8 204 147
	7	(9 774 117)	8 322 223	133 699	8 455 922
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(5 428 861)	9 767 332	133 699	9 901 031

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*